



Association Familiale de Gestion Ecole & Collège Dupanloup

CONTRIBUTION FAMILIALE DE SCOLARITE FRAIS DIVERS ET DE DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Contribution familiale externat

La contribution familiale pour l'externat est fixée chaque année par accord entre le Conseil d'Administration de l'A.F.G et les services de la préfecture (contrat d'association).

SCOLARITE	ECOLE	COLLEGE
1° trimestre	468 €	626 €
2° trimestre	391 €	515 €
3° trimestre	281 €	369 €
Total Annuel	1 140 €	1 510 €

Les familles de 3 enfants et plus inscrits dans les établissements catholiques de Boulogne (Réseau St Jean-Baptiste Boulogne) devront fournir un certificat de scolarité **avant le 22/09/2017 pour bénéficier d'une réduction. Au-delà de cette date, ils ne seront plus pris en compte.**

Les parents qui enseignent dans un autre établissement privé devront fournir **un certificat de travail avant le 22/09/2017 pour bénéficier d'une réduction.**

Frais forfaitaires annuels :

160.00 euros pour le collège et 140 euros pour l'école (tarifs inchangés depuis 2009)

Ils sont versés à l'inscription ou à la réinscription, et sont destinés à couvrir

- le service médical,
- les cotisations versées aux organismes de l'enseignement catholique,
- les fournitures spécifiques données en classe et l'abonnement à l'espace numérique de travail,
- les assurances scolaires,
- la catéchèse,
- le matériel éducatif et scolaire.

Frais spécifiques

Primaire : Anglais : 62 € par trimestre pour les petites sections, 42 € par trimestre pour les moyennes et grandes sections de maternelle, 42 € par trimestre pour les CP, 49 € par trimestre pour les CE1 (72 € Advanced English), 62 € par trimestre pour les CE2, CM1 (124 € Advanced English) et 82 € par trimestre pour les CM2 (164 € Advanced English).

Demi-pension (calculée en fonction du nombre de jours par trimestre) :

Le tarif du troisième trimestre sera révisé pour le collège en fonction de la date de sortie des élèves.

Au collège un service de restauration sera ouvert les mercredis après-midi exclusivement aux élèves de l'atelier Théâtre et des cours Cambridge (inscription à signifier sur les coupons réponses d'inscription à ces cours).

L'inscription à la demi-pension, l'étude et la garderie est faite pour le trimestre entier.

Aucun changement ne sera accepté en cours de trimestre : pour d'éventuelles modifications, prévenir 15 jours avant la fin du trimestre, soit :

- **avant le 8 décembre 2017 pour le deuxième trimestre,**
- **avant le 23 mars 2018 pour le troisième trimestre,**

Afin d'éviter toute erreur et contestation, seuls les changements adressés par écrit au service comptabilité seront pris en compte, aucune dérogation à cette règle ne sera acceptée.

PAR SEMAINE	1 repas	2 repas	3 repas	4 repas
1° trimestre	123.00 €	246.00 €	369.00 €	492.00 €
2° trimestre	105.25 €	210.50 €	315.75 €	421.00 €
3° trimestre	73.75 €	147.50 €	221.25 €	295.00 €

Le prix du repas en demi-pension revient à **8.95 €**. Celui du repas exceptionnel (sans abonnement) à **9.80 €**, ces tarifications incluant les surveillances du restaurant et de la récréation. Pour le Primaire, le formulaire pour la subvention cantine versée par la Mairie de Boulogne Billancourt vous sera transmis au cours du 1^{er} trimestre 2017-2018.

Un remboursement des repas non pris peut être effectué à partir de 8 jours d'absence sur présentation d'un certificat médical à la comptabilité. Le montant du remboursement sera de 6,50 € par repas déduction faite des frais fixes (surveillance, personnel de restauration, frais de structure). Le remboursement interviendra sur la facture du trimestre suivant.

Etude pour le primaire

Une étude surveillée et dirigée est organisée le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les classes de CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 de : **16H45 à 18 H.**

L'étude débutera le lundi 4 septembre 2017.

Le prix moyen d'un jour d'étude est de **5.65 €**

PAR SEMAINE	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours
1 ^o trimestre	77.75 €	155.50 €	233.25 €	311.00 €
2 ^o trimestre	66.25 €	132.50 €	198.75 €	265.00 €
3 ^o trimestre	46.75 €	93.50 €	140.25 €	187.00 €

L'inscription se fait pour le trimestre entier. Les jours choisis ne peuvent être modifiés en cours de trimestre.

Si l'enfant reste exceptionnellement à l'étude, veuillez prévenir l'institutrice et recharger le compte de l'enfant à la comptabilité. Prix d'une étude : 6.55 €.

Garderie pour le primaire

Une garderie est assurée pour les élèves de maternelle et de l'élémentaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de **16H30 à 18H30 DERNIER DELAI.**

Vous pouvez venir chercher votre enfant pendant ce laps de temps.

La garderie débutera le lundi 4 septembre 2017.

Le prix moyen d'un jour de garderie est **4.45 €**

PAR SEMAINE	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours
1 ^o trimestre	61.25 €	122.50 €	183.75 €	245.00 €
2 ^o trimestre	52.25 €	104.50 €	156.75 €	209.00 €
3 ^o trimestre	36.75 €	73.50 €	110.25 €	147.00 €

L'inscription se fait pour le trimestre entier. Les jours choisis ne peuvent être modifiés en cours de trimestre.

Si l'enfant reste exceptionnellement à la garderie, veuillez prévenir l'institutrice et recharger le compte de l'enfant à la comptabilité. Prix d'une garderie : 5.65 €.

Les règlements

Cette contribution peut être réglée mensuellement (sur 9 mois), par prélèvement mensuel, ou par virement mensuel.

Le prélèvement automatique

Le mode de règlement des factures de Dupanloup est le prélèvement mensuel. Il est simple et pratique.

Le montant prélevé chaque mois dépend de la facture du trimestre.

Nous vous joignons le document de demande de prélèvement à compléter et à retourner avec un R.I.B (uniquement pour les nouvelles demandes ou en cas de changement de coordonnées bancaires).

Le service de la comptabilité est à votre disposition.

Comptable : S. FREUND

Assistante comptable : P. DELAVAR

Téléphone : 01-46-05-76-85

Mail : s.freund@dupanloup.net

Site : www.dupanloup.net